



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Azet ChauxVital

Date d'édition 15.01.2026
Date d'exécution 10.07.2024
Version 1.0 (fr,FR)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Azet ChauxVital
Prod-Nr. 4005240181065, 4005240181188, 4005240197417

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Améliorant du sol.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
W. Neudorff GmbH KG
An der Mühle 3
D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0
Télécopie +49 5155 6010
E-mail msds@neudorff.de
Site web www.neudorff.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre Antipoison +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)
www.centres-antipoison.net

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Remarque
Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Remarque
pas nécessaire

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles
Aucun danger connu dans le cadre d'une utilisation conforme au mode d'emploi.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Indications diverses
Contient 75% de carbonate de calcium.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Azet ChauxVital

Date d'édition 15.01.2026
Date d'exécution 10.07.2024
Version 1.0 (fr,FR)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Le produit ne contient aucune substance toxique.

En cas d'inhalation

En cas de symptômes, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec:
Eau

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.

En cas d'ingestion

En cas de symptômes, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Pas de symptôme spécifique à la substance connue.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau
Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Ne pas respirer les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Balayer et ramasser et épandre comme engrais à base de chaux.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Azet ChauxVital

Date d'édition 15.01.2026
Date d'exécution 10.07.2024
Version 1.0 (fr,FR)

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Prendre mécaniquement et épandre comme engrais à base de chaux.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Éviter de:

Contact avec les yeux

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Pas nécessaire

Protection des mains

Pas nécessaire

Protection corporelle:

Pas nécessaire

Protection respiratoire

Pas nécessaire



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Azet ChauxVital

Date d'édition 15.01.2026
Date d'exécution 10.07.2024
Version 1.0 (fr,FR)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Poudre

Couleur

gris

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

| | Valeur | Méthode | Source, Remarque |
|---|--|---------|------------------|
| Seuil olfactif: | non déterminé | | |
| Point de fusion/point de congélation | non déterminé | | |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | non déterminé | | |
| inflammabilité | | | non inflammable |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion | non déterminé | | |
| Point éclair | non déterminé | | |
| Température d'auto-inflammabilité | non déterminé | | |
| Température de décomposition | non déterminé | | |
| pH | non déterminé | | |
| Viscosité | non déterminé | | |
| solubilité(s) | Solubilité dans l'eau 13 mg/L | | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | non déterminé | | |
| Pression de vapeur | non déterminé | | |
| Densité et densité relative | Densité apparente env.850- 1200 kg/m ³ | | |
| Densité de vapeur relative | non déterminé | | |
| caractéristiques des particules | non déterminé | | |

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

| | Valeur | Méthode | Source, Remarque |
|------------------------|--------|---------|---|
| Propriétés explosives | | | Le produit n'est pas explosif. |
| Propriétés comburantes | | | Le produit ne favorise pas la combustion. |

Autres informations

Comme le produit est fabriqué à partir de matières premières naturelles, on ne peut pas exclure des variations dans les caractéristiques physiques.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Azet ChauxVital

Date d'édition 15.01.2026
Date d'exécution 10.07.2024
Version 1.0 (fr,FR)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune mesure particulière.

10.5 Matières incompatibles

Säuren.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

| | Dose efficace | Méthode,Évaluation | Source, Remarque |
|----------------------------|----------------------------------|--------------------|-----------------------|
| Toxicité orale aiguë | DL50: > 5000 mg/kg Espèce Rat | | GESTIS-Stoffdatenbank |
| Toxicité dermique aiguë | non déterminé | | |
| Toxicité inhalatrice aiguë | non déterminé | | |

Corrosion cutanée/irritation cutanée

non déterminé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

non déterminé

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

non déterminé

Mutagenicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Azet ChauxVital

Date d'édition 15.01.2026
Date d'exécution 10.07.2024
Version 1.0 (fr,FR)

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

| | Dose efficace | Méthode,Évaluation | Source, Remarque |
|--|---------------|--------------------|------------------|
| Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson | non déterminé | | |
| Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons | non déterminé | | |
| Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés | non déterminé | | |
| Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques | non déterminé | | |
| Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries | non déterminé | | |
| Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries | non déterminé | | |
| Toxicité sur autres organismes aquatiques | non déterminé | | |
| Toxicité sur les microorganismes | non déterminé | | |

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Le produit est un amendement conforme à la Directive allemande pour engrais.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Azet ChauxVital

Date d'édition 15.01.2026
Date d'exécution 10.07.2024
Version 1.0 (fr,FR)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Épandre comme préparation pour le sol.
Peut être ajouté au compost.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Remarque

Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | Transport par voie terrestre (ADR/RID) | Transport maritime (IMDG) | Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) |
|---|---|---------------------------|--|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | - | - | - |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | - | - | - |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | - | - | - |
| 14.4 Groupe d'emballage | - | - | - |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | - | - | - |

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

autres réglementations (UE)

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV
valeur de COV 0 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.